

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NEUILLY-PLAISANCE

Nombre de membres composant
le Conseil Municipal : 35

SEANCE ORDINAIRE DU 15 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 15 avril à dix-neuf heures trente, les Membres du Conseil Municipal de Neuilly-Plaisance, légalement convoqués par Monsieur Christian DEMUYNCK, Maire, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous sa présidence, à la suite de la convocation qui leur a été adressée le 09 avril 2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. DEMUYNCK, Mme LAMAURT, M. MARTINACHE, Mme BOILEAU, M. BUTIN, Mme YILMAZ, M. BERTHIER, Mme PELLEGRINO, M. TOURE, Mme CHOULET, Mme DONA, M. LEPPERT, M. GIBERT, M. BOURZIK, Mme HENNECHART, M. BRESSAN, M. TAGLANG, Mme ALI, Mme HERVÉ, Mme PORTE, Mme LARRAGUETA, Mme BERNARDONI, Mme EMANE, M. RIGAULT, M. TOSUN, M. LE TOSSER, M. MAASSRY, M. ROBICHON, M. PRIGENT, Mme LE BAIL, Mme SCHWARTZBROD, M. FRÉMIN.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme DJENNANE donne pouvoir à Mme LAMAURT
M. LECHUGA donne pouvoir à Mme ALI
Mme AACHOUR donne pouvoir à Mme HENNECHART.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme LAMAURT.

N°2026.04.50 – Subvention 2026 aux associations locales.

Sur présentation de Monsieur Philippe BERTHIER, Maire-Adjoint Délégué aux Finances,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2311-7,

Vu le Budget Primitif 2026, notamment l'annexe B8,

Considérant que les demandes formulées par les associations tendant à obtenir une subvention pour l'année 2026 ont été examinées par une commission ad hoc,

Considérant les services rendus à la population et l'intérêt de soutenir les initiatives associatives,

Considérant que les acomptes versés à certaines d'entre elles seront déduits des sommes allouées,

Considérant l'avis majoritairement favorable de la Commission des Finances en date du 13 avril 2026,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
PAR 33 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS**

ARTICLE UNIQUE : ACCORDE aux associations locales, les subventions telles que listées en annexe.

Christian DEMUYNCK
Maire



Martine LAMAURT
Secrétaire

